

COMMENT DEVIENT-ON UN « AYANT DROIT » ?

Le rôle des personnes ressources dans la trajectoire administrative de l'immigré en Suisse* Une approche socioculturelle

Stéphanie Scolari
SSP - IP - LARPSyDIS
Thèse sous la direction de Nathalie Müller Mirza

« Parce que si on ne l'inscrit pas, c'est:: l'enfant n'existe pas. » (Entretien mené auprès d'un agent administratif (Adcant-6, ligne 241))

« Exister » d'un point de vue administratif c'est accéder à des droits et acquérir, de ce fait, le statut d' « ayant droit ». Pour une personne arrivant en Suisse, l'atteinte d'un tel statut relève d'un processus complexe qui ne peut se résumer simplement à la mise en œuvre de capacités intellectuelles. En s'insérant dans le système administratif helvétique, l'immigré fait l'expérience d'une « trajectoire » au cours de laquelle il va mobiliser des ressources de natures différentes (cognitives, sociales, institutionnelles, culturelles) et interpréter les implicites qui jalonnent ce parcours.

Ce poster interroge plus spécifiquement l'importance et le rôle des ressources sociales et institutionnelles mobilisées par les immigrés de première génération dans leur trajectoire administrative afin de devenir des « ayants droit ».

Migration, ...

Les études dans le domaine des migrations ont montré qu'il est essentiel de ne pas considérer les trajectoires migratoires comme linéaires (pays d'origine – phase de migration – installation dans le pays d'accueil), mais davantage comme des **trajectoires circulatoires alternant phases de sédentarisation et phases de migration** (Duvivier, 2002). Ces circulations s'inscrivent, le plus souvent, dans des réseaux, influençant le choix des migrants quant aux pays dans lesquels ils souhaitent s'établir (Moret & Dahinden, 2009).

... psychologie socioculturelle

En s'intéressant davantage au niveau inter- et intrasubjectif, à savoir à l'individu et à sa trajectoire migratoire, les chercheurs ont constaté que celui-ci rencontre de **nombreuses difficultés** (linguistique, sociale, etc.) (Moret & Dahinden, 2009; Adami, 2001). Ces défis ou ruptures demandent à l'immigré de **s'adapter**. Il existe ainsi chez l'immigré **des tensions** entre la volonté de garantir une **continuité** (identitaire, sociale, expérientielle) et les **difficultés** auxquelles il doit faire face. D'un point de vue socioculturel, ces instants où la continuité est rompue et où une difficulté est vécue engendrent **une phase de transition**, durant laquelle l'individu s'engage dans **de nombreux processus psychosociaux** (par ex. repositionnements identitaires, apprentissage, construction de sens). Cette transition est rendue possible notamment grâce à la **mobilisation de ressources** (cognitives, sociales, culturelles, institutionnelles) présentes dans les différentes sphères d'activité de l'immigré (Perret-Clermont et Zittoun, 2002).

... et administration publique

Au sein des études touchant aux administrations publiques, un important débat existe quant à la **place de l'usager** (Pohn-Weidinger et Auvert, 2013; Koller, 2008). Par l'analyse des **trajectoires administratives** des immigrés, il semble que des **phases de transitions** peuvent être mises en évidence. En s'inscrivant dans un **système qui ne répond pas aux mêmes traditions** (position des agents administratifs, relation avec le cadre légal, centralisation ou décentralisation du système) que les systèmes dans lesquels il s'est précédemment construit et a été construit comme administré, l'immigré doit apprendre les voies et les codes qui vont lui permettre d'accéder au statut d'ayant droit (Giauque, 2013; Siblot, 2005).

Quelles sont les ressources sociales et institutionnelles mobilisées par les immigrés de première génération au cours des trajectoires administratives afin de leur permettre d'atteindre le statut d'ayant droit? Les agents de l'administration sont-ils des ressources? Quelles autres ressources sociales et institutionnelles sont mobilisées?

Démarche méthodologique

3 agents administratifs, 1 représentant d'institution paraétatique, 6 immigrés de première génération installés depuis moins de 2 ans en Suisse et 4 immigrés de première génération installés depuis plus de 2 ans ont pris part à cette recherche exploratoire. Au total, **11 entretiens semi-directifs ont été réalisés entre 2012 et 2013 dans un canton romand**. L'analyse par théorisation ancrée a porté essentiellement sur le contenu des **entretiens**, sur certains **documents** ainsi que sur les trajectoires migratoires de ces personnes.

Résultats

Trajectoires migratoires et mobilisation des ressources

Les **trajectoires migratoires** des participants **ne sont pas linéaires**. De plus, ceux-ci ont tous annoncé **connaître déjà quelqu'un** qui les a aidés dans les premières procédures administratives lors de leur établissement en Suisse.

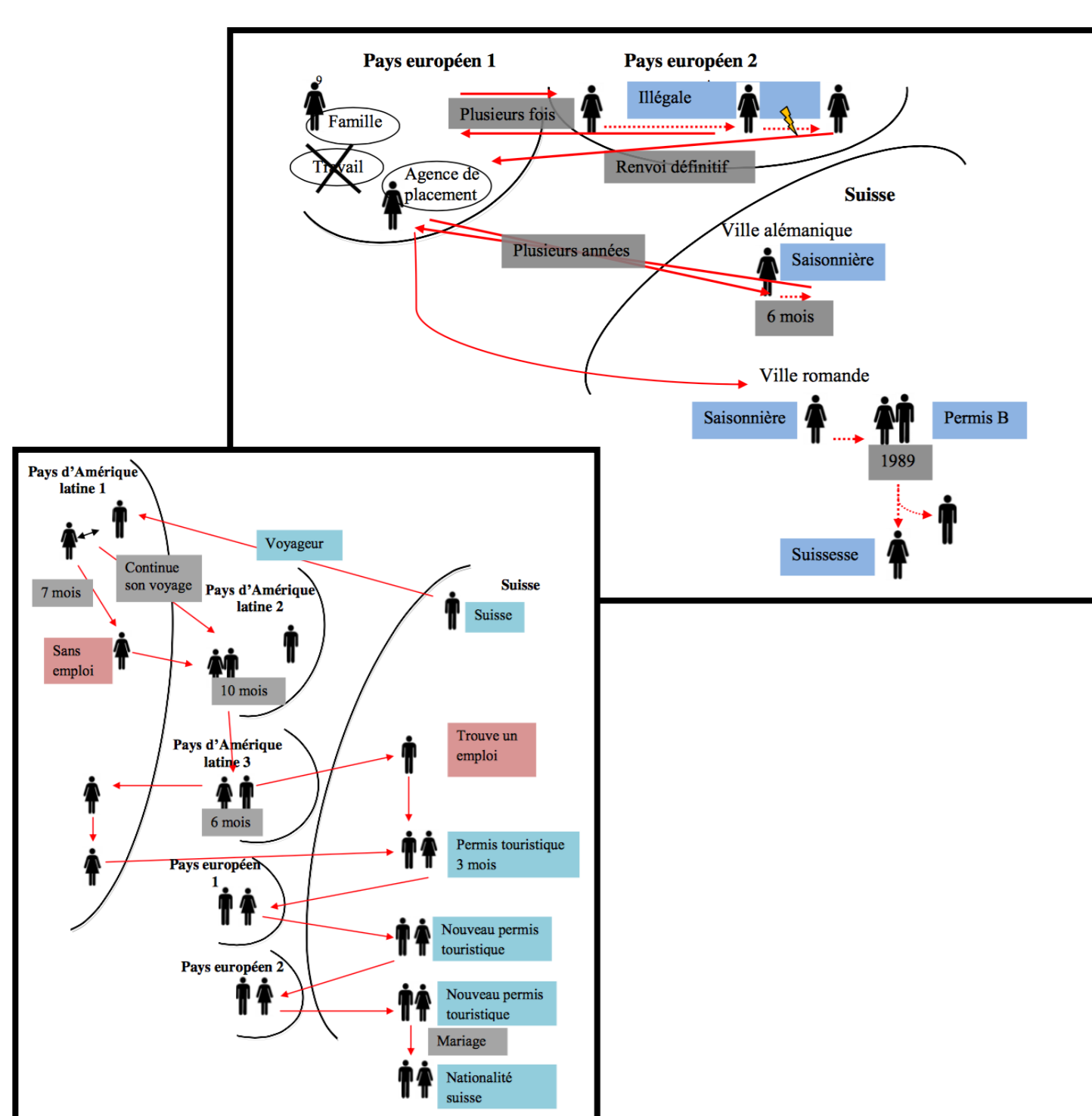


Figure 1
Exemple de deux trajectoires migratoires d'immigrés de première génération ayant pris part aux entretiens

Type de ressources mobilisées

• Ressources sociales et institutionnelles

La **dimension temporelle** joue un rôle dans le type de ressources mobilisées. Dans les premières démarches administratives (par ex. inscription à la commune, inscription à l'école), la mobilisation concerne des **ressources sociales** provenant de **réseaux informels** (zone bleue de la figure 2). Toutefois, petit à petit, le type de ressources change intégrant de plus en plus des **ressources provenant de réseaux formels** (zone orange de la figure 2), à savoir des **ressources institutionnelles**.

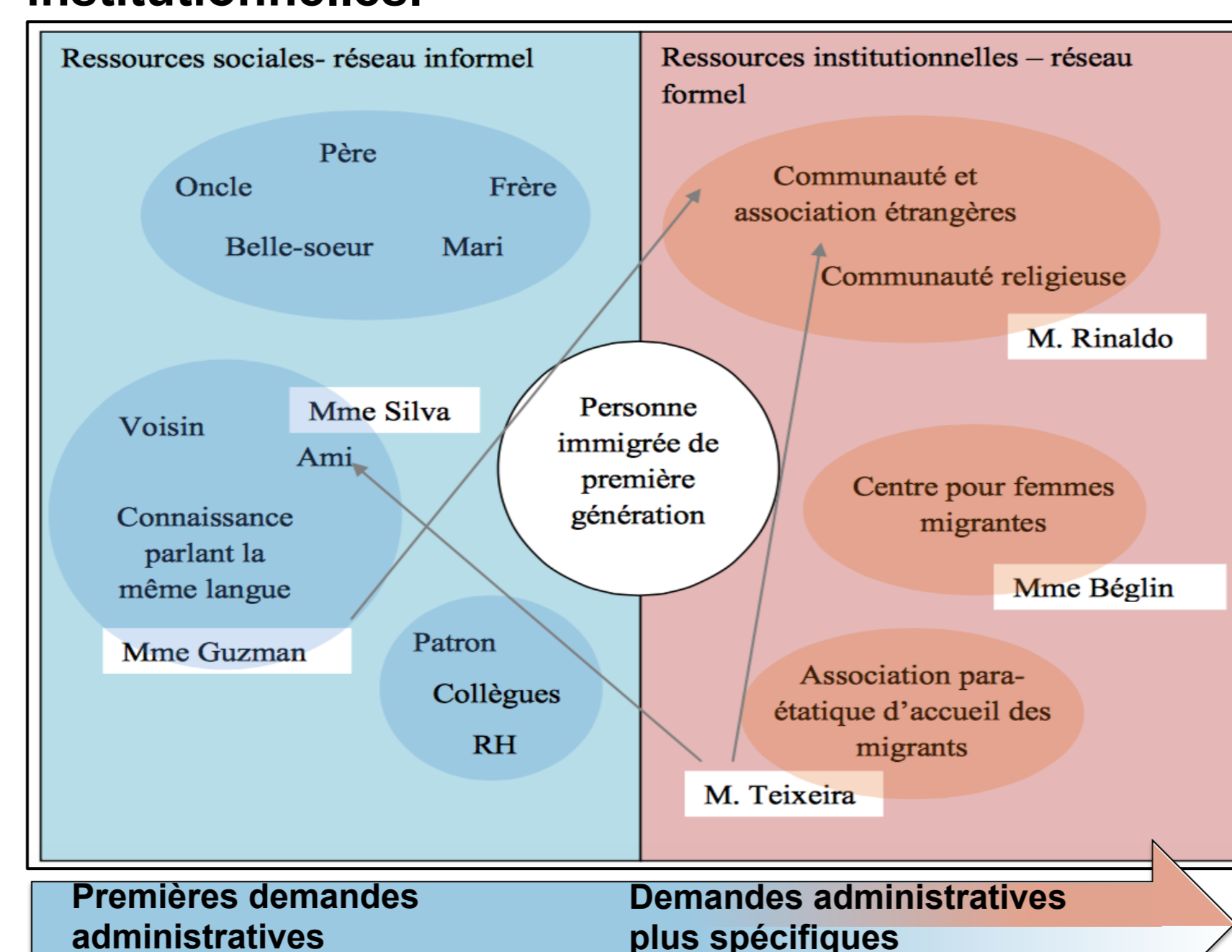


Figure 2
Réseau des personnes ressources mobilisées par les immigrés de première génération et dimension temporelle de l'activation de ces ressources

• Agents administratifs

L'**agent administratif**, bien que définissant sa mission comme devant être une ressource pour les personnes sur le plan administratif, ne semble pas l'être. Les entretiens menés auprès des **immigrés** montrent que ces derniers **ne font pas appel à ce type de ressources**.

• Critères de sélection des ressources

Plusieurs critères sont utilisés par les immigrés pour **sélectionner** quelle **ressource** ils vont mobiliser:

- La langue
- La confiance
- L'espace d'erreur possible
- La disponibilité

Ces critères sont utilisés notamment selon la **compréhension des difficultés** face à l'administration que l'immigré a. Mais ce n'est pas l'unique explication. Sa trajectoire administrative et ses expériences précédentes viennent aussi influencer ce choix.

Se mettre à disposition en tant que personne ressource

Les personnes ressources interrogées expliquent leur engagement face aux personnes qu'ils aident par plusieurs points:

- Protéger la communauté et l'individu;
- Permettre une aux membres de la communauté de s'intégrer discrètement et d'entrer dans la norme;
- Rendre ce qu'ils ont reçu lorsqu'ils sont venus s'installer;
- Développer une connaissance fine du système;
- Étendre leur réseau;
- Augmenter leur employabilité.

Un participant à cette recherche a été également engagé par l'État afin d'assurer une aide aux personnes lusophones dans leurs premières démarches administratives.

Discussion et ouverture

La relation agent administratif-administré en Suisse n'est pas aussi horizontale que les auteurs le présentent.

Les stratégies mises en place par l'immigré pour devenir un « ayant droit » dépendent des difficultés qu'il perçoit, mais aussi d'autres facteurs provenant de ses expériences et de sa trajectoire administrative

Du métier de personne ressource à la profession de personne ressource

Références

Adami, H. (2011). Parcours migratoire et intégration langagière. In J. M. Manigante (Ed.), L'intégration et la formation linguistique des migrants: état des lieux et perspectives (pp. 37-54). Arras: Artois Presses Université.

Duvivier, E. (2002). Du « Temps du déplacement » au « Temps de l'institution »: analyse des trajectoires migratoires d'un groupe de mineurs isolés pris en charge dans un foyer socio-éducatif de la métropole lilloise. *E-migranter*, 2, 196-207.

Giauque, D. (2013). L'administration publique fédérale suisse en comparaison internationale: à la recherche d'une tradition administrative. In A. Ladner, J.-L. Chappolet, Y. Emery, P. Knoepfel, L. Lader, N. Soguel, & F. Varone (Eds.), *Manuel d'administration publique suisse* (pp. 31-46). Lausanne, Suisse: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Moret, J. & Dahinden, J. (2009). *Vers une meilleure communication. Coopération avec les réseaux des migrants*. Berne, Suisse: Commission fédérale pour les questions de migration.

Koller, C. (2008). La fonction publique en Suisse: analyse géopolitique d'un fédéralisme à géométrie variable. *Pyramides*, 15(1), 1-39.

Perret-Clermont, A.-N. & Zittoun, T. (2002). Esquisse d'une psychologie de la transition. *Éducation permanente*, 1, 12-15.

Pohn-Weidinger, A. & Auvert, A.-J. (2013). Saisir l'État à travers la constitution des dossiers par l'administré. *Congrès AFSP*, 1-19.

Siblot, Y. (2005). Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations: analyse d'un sens pratique du service public. *Société contemporaine*, 58, 85-103.